

# Des déchetteries rouvertes sur rendez-vous aux professionnels

**Suspendu pendant la durée du confinement, le service des déchetteries du Sytévom a partiellement rouvert ses portes aux artisans, commerçants, PME et PMI, mais aussi aux collectivités ayant la nécessité d'évacuer leurs déchets d'activité. Pour les particuliers, il faut encore patienter.**

**S**uspendu pendant la durée du confinement, le service des déchetteries du Sytévom a rouvert une partie de ses portes le 10 avril aux professionnels (artisans, commerçants, PME et PMI, mais aussi les collectivités) ayant la nécessité d'évacuer leurs déchets d'activité. Une mesure qui concerne les sites d'Arc-lès-Gray, Baume-les-Dames, Lure, Pusey, Rioz et Saint-Sauveur prise « afin de participer au redémarrage de l'activité économique du pays et de permettre aux entreprises locales de fonctionner. »

Une organisation inédite sur rendez-vous, qui requiert la mobilisation de toute la chaîne d'acteurs (transporteurs, filières de reprises, exutoires), et respectant strictement les mesures sanitaires a été mise en place. Pour toute demande : [www.sytévom.org](http://www.sytévom.org) ou directe-



**Les 35 sites de déchetteries gérés en Haute-Saône et dans le Doubs par le Syndicat mixte à vocation unique pour le transfert, l'élimination et la valorisation des ordures ménagères restent fermés aux particuliers.** Photo ER/Sylvain MICHEL

ment [http://www.sytévom.org/derogation\\_pro/](http://www.sytévom.org/derogation_pro/)

**« Un service public important mais non vital »**

Pour les particuliers, il faudra encore patienter. « Nous préparons cette réouverture et les conditions rendues nécessaires et obligatoires par cette crise sanitaire, afin d'accueillir les usagers. Mais, dans un contexte de pénurie d'équipements, de masques, il est nécessaire de garder le sens des

priorités et de ne pas confondre les urgences bien réelles notamment au sein des services hospitaliers, avec un service public important mais non vital ! », souligne Joël Brice, président d'un Sytévom qui gère 35 sites de déchetteries en Haute-Saône et dans le Doubs. Un syndicat qui « a fait preuve de solidarité dès les premiers moments de la crise en mettant à disposition un stock d'environ 3 500 masques FFP2 pour le groupement hospitalier de Haute-Saône. »

Depuis le 17 mars, l'ensemble des collectes, sélective, d'ordures ménagères, et du verre dans les 1 700 points d'apports volontaires, a été maintenu sur le périmètre du Sytévom et de ses 260 000 habitants. Une organisation qui permet au centre de valorisation des déchets de Noidans-le-Ferroux, composé d'un centre de tri des emballages recyclables et d'une unité de valorisation énergétique par incinération, « de poursuivre une activité normale ».

**S.M.**